

pas dans d'excellentes conditions. « N'ayant pu demeurer à « Notre-Dame de Grâces du Forez, où il a suivi les classes « jusqu'à la 5^e, ni plus de deux ans en notre pension de « Beaune, il était admis céans avec difficulté et en considération de son oncle. Après examen, il doublait sa 3^e », et en octobre 1734, rencontrait comme régent de rhétorique le P. L. Guidy, lui aussi lyonnais et julliacien. Lorsque la règle prescrivait le port de l'uniforme, Joseph, comme tous les élèves clercs (1), revêtait la soutane d'étamine doublée de serge (30 livres). A la chapelle il se plaçait aux premiers bancs, revêtu du surplis de batiste (22 livres 14 sols) et du bonnet carré (3 livres). Au reste, rien ne le distinguait de ses camarades, sinon les punitions, « qu'il « recevait plus souvent qu'à son tour, en raison de son caractère intraitable. » Cependant, il y eut de sérieux efforts. Le 24 août 1733, il recevait la permission d'aller visiter son oncle à Rouen (2), et l'année suivante « de descendre jusqu'à Lyon faire ses dévotions au jubilé séculaire. » En août 1735, il prenait part à une tragédie, et le 15 septembre était admis à titre d'essai au noviciat de l'Oratoire à Paris.

Le second, *François* (3), âgé de 17 ans, arrivé l'année suivante (12 sept. 1736), était surtout remarqué par une

François, le 24 février 1719. Joseph entra à Julliy le 30 novembre 1732, sortait le 14 septembre 1735.

(1) Ils étaient alors quatorze. La douzaine de petits collets valait 2 livres 13 sols. On demandait 15 sols pour blanchir le surplis. En février 1735, fourniture d'une veste faite d'une vieille soutane avec 2 aunes 1/2 de serge pour la doubler, 4 livres 15 sols.

(2) Le voyage coûtait 23 livres 15 sols par la diligence.

(3) François se maria à Saint-Paul le 8 janvier 1765 avec Marie-Anne-Catherine Ranvier, et mourut sur la paroisse de Saint-Saturnin le 25 février 1774.